



# Agria

Assurance pour animaux

C'est sur la Coupe de France à Saint-Agoulin le 17 novembre dernier qu'a été lancé le partenariat du Spaniel Club Français avec AGRIA.

Tous les adhérents du Spaniel Club Français pourront bénéficier jusqu'au 31/12/2019 de 10 % de remise sur les produits d'assurances créés spécialement pour répondre aux besoins des éleveurs.

- **Agria assurance Sur-mesure** : cette assurance couvre les soins vétérinaires, (hospitalisation, chirurgie, maladie, accident, etc...) jusqu'à 6.000 € par an, ainsi que la rééducation et les médicaments. Une protection optimale qui respecte le budget de chacun !
- **La complémentaire élevage soins vétérinaires** couvre votre femelle reproductrice et l'ensemble de sa portée jusqu'à 2000 €, de la naissance à la remise au propriétaire ou jusqu'à l'âge de 4 mois au plus tard. Agria assure également les mâles reproducteurs en indemnisant, entre autre, les examens de fertilité.
- **Agria assurance-vie** vous permet d'être indemnisé à hauteur de sa valeur si votre chien décède ou doit être euthanasié en raison de son état de santé.
- **Agria complémentaire élevage vie** vous indemnise en cas de perte de capacité reproductive du chien à hauteur de sa valeur.

Contactez votre ambassadrice AGRIA : Fabienne ANDRÉ - Tél 06 73 83 42 87 - [fabienne.andre@mandataire.agria.fr](mailto:fabienne.andre@mandataire.agria.fr)

[www.agria.fr](http://www.agria.fr)

[info@agria.fr](mailto:info@agria.fr)

Tél : 01 88 32 24 00